

## Relevé de décisions du Conseil Pédagogique et Scientifique Plénier de l'ENSA PLV

Lundi 24 janvier 2022 – 09h30-11h30 – Réunion en ligne

	Présent	Absent	Pouvoir
<b>Membres de la Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) :</b>			
Philippe Dehan (TPCAU)	X		
Anne Portnoi (TPCAU)	X		
Albert-Gilles Cohen (TPCAU)		X	
Philippe Hilaire (TPCAU)		X	
Philippe Chavanes (TPCAU)		X	
Victoria Pignot (TPCAU)	X		
Anne Boyadjan (TPCAU)	X		
Flavie Pinatel (ATR-APV)	X		
Sophie Descat (HCA)	X		
Sylvain Ebode (STA CIMA)	X		
Dominique Beautemps (STA OMI)	X		
Iona Iosa (SHS)	X		
Pauline Duplaix (M2)		X	
Solène Le Rai (M2)	X		
Emilie Chodhur (M1)		X	
Pierre-Marie Koulte (M1)	X		
Raphaëlle Guimera (M1)		X	
Héloïse Marchand (L1)	X		
Patricia Bernaix		X	
Hervé Jézequel		X	
<b>Membres de la Commission de la recherche (CR) :</b>			
Catherine Maumi (AHTTEP)	X		
Xavier Bonnaud (GERPFAU)	X		
Jim Njoo (GERPFAU)	X		
Christian Pédelahore (AHTTEP)		X	
Alessia de Biase (LAA)	X		
Manola Antonioli (LAA)		X	
Rosa de Marco (AMP)	X		
Yann Nussaume (AMP)	X		
Isabelle Grudet (LET)	X		Remplacé par son suppléant Michael Fenker
Nazila Hannachi (MAACC)		X	
Bendicht Weber (LET)		X	
Joaquim Sylvestre (MAACC)		X	
Angèle Launay (Doctorante, LET)	X		
Kawtar Samih (Doctorante, AHTTEP)		X	
Nathalie Lancret (Directrice de recherche au CNRS - UMR 3329)		X	
Clotilde Ferrroud (Vice-présidente de la Comue HESAM)		X	
Livio de Luca (Directeur de recherche au CNRS - UMR 3495)		X	
Jérôme Boissonade (Maître de conférence et chercheur AUS Paris 8)	X		
Judith Le Maire de Romsee (Vice-rectrice et chercheur CLARA à ULB)	X		
Laurent Devisme (Professeur, ENSA Nantes)		X	
<b>Nombre de voix</b>			
<b>Invités</b>			
Juliette Pernin (MCF, ATR-RA)	X		
Caroline Lecourtois (Directrice)	X		
Vincentella de Comarmond (Directrice adjointe)	X		
Anaïs Campanaud (Juriste)	X		
Rebecca Jourdain (Responsable de la scolarité)		X	
Rosalyn Datchy (Responsable de la recherche)		X	

Le Conseil pédagogique et scientifique dans sa formation plénière est constitué de 40 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 21 membres présents ou représentés.

Le Quorum est atteint avec 23 présents et 0 représentés. Le CPS plénier peut dûment délibérer.

La réunion est ouverte à 09h30.

## **Ordre du Jour :**

### **Bilan 2020-2021 :**

- Mise en place du projet HCERES et réforme - Covid - Ressources humaines et recrutements
- Synthèse des enquêtes étudiants
- Chantiers en cours et chantier non réalisés
- Recherche et 3ème cycle
- L'école en développement : actualités immobilières - Communication - Chaires et nouveaux parcours
- Relations à la tutelle
- Expériences des autres écoles : réactions, débats

### **Perspectives 2022-2023 : rôle des instances et élections à venir - quelles bases pour un débat sur l'évolution de l'école ?**

- Evolution de la grille d'enseignement ? (Santé étudiante, sport et culture, allègements, optimisations, enseignement du projet, structuration des domaines d'études, etc.)
- Contenus pédagogiques et compétences
- Recherche et 3ème cycle (décharges, suivi des doctorats, place des doctorants dans le programme pédagogique, etc.) - expériences des autres écoles : réactions, débats
- Stratégie de recrutement (pénurie des RH, parité, mise en commun des postes, perspectives ouvertes par les chaires et nouveaux cursus, formation continue, etc.) - expériences des autres écoles : réactions, débats
- Modalité de la mise en place d'un débat ouvert futur de l'école et renouvellement des instances

---

---

## **Bilan 2020-2021**

**Philippe Dehan** prend la parole et fait un bilan de ce qu'ont fait les commissions qui composent le CPS.

La CFVE a mis en place une grille d'enseignement qui prend en compte le projet HCERES. La grille est revenue sur le décret datant de 2005 et a donc été diminué le temps d'enseignement.

A été mis en place des coordinations dans semestres de licence, dans les domaines dans les champs, y compris dans celui TPCAU.

En licence, la demande d'ENGINEERING PEDAGOGIC a été répondue, demande qui avait été faire par l'évaluation HCERES. Dans plusieurs champs, cela a bien avancé également. De même, c'est en cours de chantier en Master.

En parallèle, il y a la recherche d'un équilibre dans les groupes de projet qui est en cours. Cette recherche est bien avancée en licence avec quelques problèmes de priorisation en Master.

Du point de vue de la structuration des PFE, la CFVE a avancé récemment avec une vraie semestrialisation pour qu'il n'y ait plus de suite S9-S10. Pour le moment, la communication est récente. De même, a été évoqué le sujet de l'attribution de la responsabilité de ces groupes, la féminisation de ces groupes PFE. Est espéré que lors des prochaines instances, la féminisation atteigne 50% à condition que les recrutements le permettent. A titre illustratif, dans le champ TPCAUI, il y a un nombre de femmes qui restreint.

L'idée a été introduite d'ouvrir des groupes de projets aux nouveaux arrivants.es. Il faut donc introduire des principes de permutation en limitant la durée aux PFE.

La mobilité de gestion, des groupes de projet est étendue aux autres semestres avec un objectif qu'il va falloir mettre en œuvre : les titulaires doivent enseigner à la fois en licence et en master. Le problème est qu'il n'y a pas assez de titulaires en licence. Un manque de ressources a conduit à supprimer deux groupes de projet.

La CFVE a essayé de faire une rationalisation du temps d'enseignement dans les séminaires. Philippe Dehan ajoute qu'il va falloir que plus d'enseignants TPCAUI y participent dans la mesure où une des faiblesses de la recherche à l'ENSA-PLV est que les TPCAUI participent assez peu. La grille de synthèse des principes d'encadrement pédagogique a été mise en place.

Enfin, le dessin informatique s'est amélioré. A été mise en place une charte anti-plagiat avec l'achat d'un logiciel dédié.

La CFVE a été interrogé l'administration sur la faisabilité de modifier le calendrier de l'école avec une rentrée qui serait plus tôt, une semaine de vacance en novembre et une semaine de vacance à Pâques.

**Anne Portnoi** prend la parole sur ce dernier point. Elle doit faire une synthèse sur cette demande de modifier le calendrier de l'école. Elle a eu un retour de la responsable des Relations Internationales, ainsi que Rébecca Jourdain. L'option qui est retenue pour le moment est d'avancer une semaine sans une semaine de vacance au mois de novembre.

**Philippe Dehan** reprend la parole concernant le travail qui a été initié mais qui est resté inachevé concernant la charge de travail des étudiants. Il semble qu'un certain nombre d'enseignants ne se limitent pas à des TD sur place et demandent du travail à la maison aux étudiants.

**Pierre-Marie Koulté** prend la parole afin de faire une synthèse des réponses reçues au questionnaire mené sur les sujets de la charge mentale et de la pertinence des enseignements.

#### - Charge mentale :

63% des étudiants ont répondu avoir des conditions de travail très dégradées actuellement.

51% des étudiants ont répondu avoir manqué entre un et cinq cours depuis le début de l'année universitaire 2021-2022 et cela en réponse à la surcharge de travail.

47% des étudiants en Master ont estimé avoir une surcharge de travail en séminaire.

27% des étudiants, toute année confondue, ont estimé avoir une surcharge de travail en TD.

25% des étudiants ont admis avoir manqué un cours et ce par manque d'intérêt à la matière.

78% des étudiants ont éprouvé un manque d'activité physique.

3/4 étudiants ont éprouvé un manque de temps libre.

7/10 étudiants dorment moins de 6h par nuit.

4/10 étudiants ressentent le besoin de se faire aider.

- Pertinence des enseignements :

En Licence, les étudiants évoquent une surcharge de travail dans les TD de sociologie, d'ambiance et de structure. La principale cause porte sur le fait que les heures travaillées dépassent le nombre d'heures enseignées. Il y a dès lors une charge de travail non uniforme entre les professeurs pour les mêmes matières.

En Master, ce qu'il ressort du questionnaire est que les cours sont redondants. Ils ressemblent au cycle de la Licence, il y a alors un manque d'intérêt pour ces matières de Master. Pour le M2, les étudiants pointent du doigt le fait qu'il y ait trop de cours. Ils éprouvent des difficultés face à un emploi du temps qui n'est pas uniforme.

**Philippe Dehan** remercie Pierre-Marie Koulte pour cette synthèse. Il assure que ce sont des sujets qui seront travaillés en CFVE. Il ajoute que le décret doit être respecté concernant les TD et que dès lors un vote ne sera pas nécessaire.

Pour la cohérence des domaines en Master, il y a des progrès. Le projet HCERES essayait de ne pas refaire des filières. Toutefois, le système reste curieux dans la mesure où des étudiants prennent des groupes de projet dans un domaine et font des parcours non cohérents. De même, d'autres étudiants qui élaborent des parcours logiques et proches de ce que serait une filière et peuvent se voir refuser un PFE adapter à leur objectif parce qu'a été mis en place des règles pour éviter qu'il y ait un nombre important d'inscrits dans certains PFE.

Il faut donc réfléchir sur la question des domaines pour ne pas que ce soit des filières mais qu'il y ait une certaine cohérence.

Il ajoute aussi qu'il faut continuer à avoir des ajustements de la grille d'enseignement. De même, il y a des demandes concernant l'introduction de cours de méthodologie. Du point de vue de la surcharge de travail, cela serait intéressant pour les étudiants.

Beaucoup d'enseignants considèrent que le temps consacré au projet est trop faible. Officiellement dans la grille, il est d'une journée encadrée et d'une journée et demie travaillée chez soi. A priori, le temps consacré est plus important chez soi qu'à l'école.

Philippe Dehan ajoute qu'il est important, avec les nouveaux locaux aux Ardennes, que soit revu les emplois du temps des étudiants pour qu'une demie journée soit consacrée aux sports et/ou à la culture. Ajouter à cela, une autre demie journée pourrait être consacrée aux projets.

Du point de vue de la politique culturelle, les étudiants sont de moins en moins autonomes et critiques vis-à-vis des informations. Une vraie réflexion doit être menée : comment susciter la curiosité, l'intérêt des étudiants ?

Philippe Dehan souhaite désormais faire un bilan des ressources humaines de l'ENSA-PLV. Depuis 2019, il y a eu 23 recrutements avec 5 professeurs, dont 3 femmes, et 18 maîtres de conférences. Il y a aussi 15 enseignantes qui ont été recrutées.

Il y a une féminisation du champ TPCAUI qui est en cours même s'il y a un déficit important.

**Catherine Maumi** prend la parole concernant la commission recherche. Les principaux chantiers de la CR sur lesquels la commission a progressé relève du classement des candidatures des contrats doctoraux avec la mise en place d'une expertise des dossiers.

Elle ajoute que les doctorants sont membres de la CR. De même, il y a la reconnaissance des heures

effectuées par les doctorants dans TAIGA. Il y a eu un accord sur le fait que les doctorants qui bénéficient d'un contrat doctoral du Ministère de la Culture avec heures complémentaires, donc quand ces doctorants effectuent 106 heures d'enseignement, leur service sera considéré comme complet.

La CR a aussi proposé au Conseil d'Administration la création d'une enveloppe budgétaire afin que les doctorants qui ne bénéficient d'aucune aide financière de la part de leur ED de rattachement puisse obtenir une aide financière de l'ENSA-PLV. Cette aide s'inscrit dans le cadre d'une invitation à un colloque ou pour l'organisation de leur jury de soutenance. Cette enveloppe a été votée et acceptée par le CA.

A été mis en place cette année le séminaire recherche tous les mardis du mois.

Enfin le dossier le plus important que la CR ait eu à gérer dernièrement concerne les décharges pour recherche. Il y a 7 ETP en T2 et 1 ETP en T3. Depuis 2021, l'école bénéficie de 3 ETP qui ont été alloués aux chaires partenariales, ce qui a permis d'avoir 2 ETP supplémentaires.

La spécificité de l'école est qu'elle compte 40 enseignants chercheurs, membres d'unités de recherche, qui bénéficient de décharges pour recherche. Les moyens sont donc faibles.

Afin de pouvoir attribuer plus d'heures de décharge, l'an dernier la CR a voté que la direction de thèse et l'encadrement doctoral étaient désormais comptabilisés dans les charges de service.

La CR avait voté que ces décharges pour recherche étaient attribuées pour deux ans avec des ajustements possibles pour l'année universitaire 2022-2023. Le CPS l'an dernier a voté ces décharges que pour un an. De fait, la CR a adressé un courrier au CPS la semaine dernière à ce sujet.

**Philippe Dehan** fait un point sur la communication avec l'arrivée de Jutta Nachbauer qui a apporté des améliorations, notamment du site de l'ENSA-PLV. Il précise aussi l'arrivée de Pierre Chabard aux Editions de la Villette. Pierre Chabard a donné accès aux étudiants et enseignants des versions numériques de certains ouvrages. De même, malgré la conjoncture actuelle, les Editions de la Villette ont doublé les ventes entre 2020-2021.

Il note que la communication des décisions de la CFVE n'a pas été optimale.

De même, un nouveau bachelor a été mis en place : le bachelor BTM BIM - Maquette numérique.

D'un point de vue des équipements de l'école, il y a eu des évolutions : les sanitaires sont équipés, il y a une amélioration de la Wifi et des systèmes de projection dans les salles.

Concernant les actualités immobilières, le site des Ardennes va ouvert fin février avec six salles de plus avec cinq sur le site des Ardennes et une sur le site de Flandre.

Enfin, Aurélie Cousi, Directrice, adjointe au directeur général des patrimoines, chargée de l'architecture, est venue signer le contrat pluriannuel de l'école.

Il y a eu une analyse des problèmes des écoles d'architecture avec la mise en place de la réforme. Des propositions ont été faites, des réunions avec un groupe de travail seront menées pour étudier les évolutions nécessaires.

Le point positif est que le CPS restreint avait demandé 25 postes dont 10 avec support et 15 postes

création. Le CPS n'a eu aucun poste création mais ils ont donné le même nombre de postes au concours à savoir 10.

Enfin, les trois instances ont mis en place chacune des associations conférence des directeurs, conférences des présidents, etc., pour mieux communiquer et partager.

**Caroline Lecourtois** rappelle donc que le contrat pluriannuel de l'école a été signé comme l'a dit Philippe Dehan. L'ENSA-PLV pourra désormais officiellement œuvrer sur la base de ce projet d'établissement. De même, elle souligne qu'elle a demandé son renouvellement au poste de directrice car son mandat s'achève au 1<sup>er</sup> février 2022. Cette demande a reçu un avis favorable de la part de la Ministre de la Culture et du CA. Enfin, les travaux sur le site des Ardennes sont en cours de finalisation. Concernant la relocalisation de l'école, cela avance et est une priorité de l'école.

**Philippe Dehan** demande s'il y a des questions.

**Jérôme Boissonade** revient sur les heures des doctorants. Concernant le respect des 106 heures, il demande s'il ne faut pas les écrire pour ne pas se mettre en difficulté vis-à-vis du Ministère de la Culture.

**Catherine Maumi** répond que cela figure dans le compte-rendu de la CR. A été voté que lorsque les doctorants effectuaient les 106 heures d'enseignement, ils n'avaient pas d'autres charges. Été dès lors justifié les 267 heures de service.

**Jérôme Boissonade** demande comment s'articule le nouveau site des Ardennes par rapport à l'école et aux laboratoires de recherche.

**Caroline Lecourtois** répond que les six équipes de recherche sont installées sur le site des Ardennes, ainsi que le service numérique et informatique. De même, une partie des locaux sera consacrée aux équipes de recherche de l'ENSA Paris-Malaquais.

**Angèle Launay** précise que le travail de la CR a permis de régler certaine confusion concernant les contrats du Ministère de la Culture. Concernant le séminaire de la CR, il va y avoir un travail de réorganisation à faire des emplois du temps pour les enseignements des projets et de la recherche. Notamment, pour les séminaires de la CR, il n'y avait très peu d'étudiants de Licence et/ou de Master présents.

**Philippe Dehan** ajoute que concernant les séminaires, il est important de les développer pour la culture des étudiants.

**Victoria Pignot** précise qu'il est compliqué pour les étudiants d'y participer car ils ont cours lors de ces séminaires.

**Flavie Pinatel** complète concernant les sorties culturelles. Un déficit de culture générale a été constaté, c'est pourquoi ils ont pris l'initiative d'organiser des visites des expositions parisiennes.

**Catherine Maumi** revient sur la question des séminaires. Ils ne sont pas réservés aux chercheurs et/ou aux enseignants chercheurs, ils sont ouverts à toutes et tous. Le problème notamment est qu'ils ne sont pas inscrits dans l'emploi du temps de l'école. L'ensemble de la communauté de l'école doit être informée de ce qui se passe au sein de l'établissement.

**Judith le Maire** réagit sur ce bilan qui est réjouissant. Elle ajoute qu'elle a mis en place à Bruxelles une liste de sujets de mémoire de Master qui intéressent les doctorants. Cela participe à la diffusion évoquée et cela élargit les équipes de recherche.

**Xavier Bonnaud** précise que la parole des étudiants.es était intéressante. Il souligne que c'est bien d'avoir des remontées lors des instances. Il faudrait réfléchir pour que l'école soit un milieu pédagogique plutôt qu'un milieu avec des disciplines.

**Alessia de Biase** ajoute que les séminaires de la CR doivent être un instrument pour créer une nouvelle relation entre la recherche et l'enseignement.

**Caroline Lecourtois** prend la parole concernant les chaires partenariales : c'est un outil de développement de recherche, de pédagogie en partenariat avec des structures extérieures.

**Manola Antonioli** signale qu'il a été mis en place un séminaire inter-établissements du côté HESAM consacré à des questions de design. Toutefois, il n'y a eu aucune communication de l'existence de ce séminaire au sein de l'ENSA-PLV.

**Solène le Rai** prend la parole concernant les cours croisés entre les différentes écoles faisant partie de l'HESAM. C'est un projet qu'ils veulent porter afin de créer des cours entre les établissements et afin de communiquer aux étudiants de Licence et de Master de l'ENSA-PLV le rôle de l'HESAM.

### **Perspectives 2022-2023 : rôle des instances et élections à venir - quelles bases pour un débat sur l'évolution de l'école ?**

**Philippe Dehan** informe le CPS plénier que le CA doit avoir des élections en juin et les deux instances du CPS, à savoir la CFVE et la CR, en octobre-début novembre.

**Caroline Lecourtois** précise que le CA doit réfléchir concernant les modalités de vote et les dates des élections. Elle a proposé une réunion d'information début février, ouverte à tous, pour rappeler l'intérêt de ces instances et des élections.

**Philippe Dehan** confirme l'importance de cette réunion. De même, il propose la création de plusieurs séminaires pour faire la transition entre les instances actuelles et les futures instances concernant les perspectives pour les années 2022-2023. Cela permettrait aussi de faire des bilans de ces instances.

Il souhaite faire un premier listing des projets/travaux à débattre : quelle est la stratégie de modification de la grille ? Quelle évolution de la grille d'enseignement par rapport l'évolution de l'enseignement de l'école ? Quelle vision et évolution de l'image de l'école ? Cela va-t-il y avoir un impact sur la grille d'enseignement ? Quels allègements sur la grille d'enseignement ? Faut-il alléger les cours de Master 2 afin de se consacrer aux projets et séminaires ? Se pose aussi la question de la poursuite de certains enseignements. Faut-il plus d'heures de cours magistraux que de la pédagogie ? Ou alors faut-il affecter plus d'heures pour les séminaires ? Faut-il plus d'heures consacrées aux projets ?

Concernant le contenu pédagogique et compétence, il faut un équilibre entre échelle du bâtiment et du territoire. De plus, il faut développer une politique de développement de la culture pour les étudiants, tant au niveau de la critique, de la recherche, etc.

De même, avec les six salles en plus, il espère jouer à la marge pour avoir des journées consacrées aux projets sans enseignements pour les étudiants et une-demie journée consacrée à la culture et/ou au sport.

Concernant la stratégie de recrutement, il faut intégrer des nouvelles problématiques. C'est le cas de la parité en TPCAU, la gestion de la pénurie des RH, la réorganisation de la grille d'enseignement. Se pose également la question de la diminution éventuelle du nombre d'étudiants.

Il faut une solution pour lancer le débat sur la future école, notamment avec le renouvellement des instances et mettre en avant toutes ces questions. Il propose donc l'organisation de trois séminaires.

**Xavier Bonnaud** souligne que ces remarques sont pertinentes. Faire un programme d'école, c'est donné une certaine compétence aux étudiants aussi. Il aimerait aussi qu'il y ait un échange concernant l'évolution climatique et démocratique pour le futur de l'école.

**Manola Antonioli** rappelle qu'il y a un séminaire ouvert sur les territoires de l'écologie politique. Elle souligne que cela serait intéressant de généraliser cette question à l'école dans d'autres enseignements.

Elle note aussi que le fait que les étudiants n'aient pas de bagage culturel est en contradiction avec ce qui a été dit. En effet, une demande est faite pour qu'il y ait plus de temps accordés aux projets et en parallèle pour qu'il y ait moins d'heures de cours magistraux. Or, les projets ont une vision globale et s'il n'y a pas d'approche culturelle, lesdits projets ne pourront pas aboutir.

**Bendicht Weber** prend la parole concernant le cycle Master. Il faut être en capacité de développer des domaines d'études avec les questions qui préoccupent les étudiants. Il faut une co-construction avec les enseignants des projets et un cadre de réflexion et d'expérimentation.

**Yann Nussaume** considère que la CVFE doit réfléchir à des stratégies plutôt que de mettre en place des principes contradictoires. Il rappelle aussi que la situation des contractuels est difficile aussi. Ils n'ont pas d'ordinateurs, pas d'équipements. Leur situation ne s'améliore pas du tout.

**Jérôme Boissonade** demande comment cela est possible que les étudiants soient débordés et n'aient pas le temps de développer une approche critique, culturelle. C'est contradictoire car dans les enseignants proposés, cela signifie que cela n'est pas considéré comme un instrument pédagogique.

**Rosa de Marco** suggère qu'il faut faire un appel plus large que les séminaires. Il faudrait créer des ateliers, faire des assemblées générales.

**Caroline Lecourtois** revient sur les paroles de Yann Nussaume. Elle rappelle que les conditions des contractuels s'améliorent : l'indice majoré augmente, une écoute a été faite par la Ministre de la Culture.

**Victoria Pignot** veut parler de la transversalité. Elle a œuvré à la mettre en place et il y a une volonté d'articuler histoire et construction.

**Alessia de Biase** revient sur les modalités du nouveau projet et se demande s'il ne faudrait pas inviter les étudiants afin qu'ils participent et œuvrent au futur de l'école.



**Philippe Dehan** fait deux propositions qu'il va soumettre au vote : soit le CPS plénier convient qu'il faut organiser trois séminaires en mars-avril, soit le CPS plénier fait le choix d'une seule réunion en mars.

**DÉCISION :**

*Les membres du CPS plénier valident la proposition des trois séminaires :*

*POUR LES TROIS SEMINAIRES : 15*

*POUR UNE SEULE REUNION :4*

*ABSTENTION : 4*

*Nbre de votant : 23*

Philippe Dehan suggère les dates du 26 mars, 9 avril et 21 mai 2022 pour les trois séminaires.

**Philippe Dehan**  
**Président du CPS**

